

# DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

## Bureau de l'information et de la communication

[douane.gouv.fr](http://douane.gouv.fr)

 [@douane\\_france](https://twitter.com/douane_france)

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX

01.57.53.47.03

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 17 juillet 2017

### **2,3 tonnes de cannabis saisies par les douanes française et espagnole au cours de l'opération « Pascal 2017 » de surveillance maritime en Méditerranée**

Ce jour, 17 juillet 2017, à Melilla, l'opération PASCAL se termine avec des résultats importants.

Il s'agit de la deuxième opération de ce type menée entre les douanes des deux pays. Elle est dirigée de façon conjointe par la Direction Régionale des douanes Garde-Côtes de Marseille et la Direction de Surveillance Douanière espagnole en collaboration avec l'Office Européen de Lutte contre la Fraude (OLAF).

Du 3 au 17 juillet, les moyens maritimes et aériens ont été mutualisés afin de mettre en place une opération aéromaritime de grande envergure pour lutter contre le trafic de drogue par voie maritime, en Méditerranée. Mise en place en 2016, l'opération a vocation à être renouvelée, régulièrement, tout en se développant grâce à de nouveaux moyens douaniers mis en commun.

Cette année, les moyens engagés par la douane espagnole comprenaient le patrouilleur « FULMAR » et toutes les unités aériennes et maritimes déployées en mer Méditerranée jusqu'à la frontière portugaise. Les informations ont été traitées en temps réel au sein du centre opérationnel commun établi à Madrid.

La douane française a déployé son patrouilleur Jean-François Deniau, la vedette DF30 basée à Port-Vendres « MARINADA », deux nouveaux avions Beechcraft KA 350 équipés en version de surveillance maritime et un hélicoptère EC 135. Les moyens aériens français ont réalisé leurs missions à partir de bases aériennes espagnoles.

Grâce à leurs nouveaux moyens de détection et de traitement des informations maritimes, les avions français ont participé à l'analyse des trafics maritimes et guidé les services engagés en mer vers les cibles de contrôle.

Durant l'opération, les patrouilleurs « FULMAR » et « Jean-François DENIAU » ont travaillé en étroite collaboration depuis leur jonction au port de Toulon, en début d'opération, jusqu'à leur entrée dans le port de Melilla, ce jour. Un échange d'équipage a par ailleurs eu lieu

durant l'opération, permettant de se coordonner efficacement et d'échanger l'expérience acquise entre les services.

Cette opération a permis d'intensifier les échanges entre les services opérationnels douaniers espagnols et français pour faire face, dans la zone du détroit de Gibraltar, à l'activité croissante des trafiquants de drogue utilisant des embarcations rapides semi-rigides (« GO-FAST ») pour le trafic de résine de cannabis en provenance d'Afrique du Nord.

De nombreuses interventions en mer ont été réalisées. Les résultats de cette opération ont été particulièrement significatifs, puisqu'elle a permis de saisir 2,3 tonnes de cannabis :

- le 7 juillet, les moyens aériens français et espagnols identifient un transport de drogue sur un go-fast semi-rigide avec plusieurs dizaines de ballots à bord. Ils constatent son débarquement sur une plage d'Algésiras. Les services de la Garde Civile espagnole, informés par les douanes espagnoles, appréhendent le chauffeur et la camionnette qui avait récupéré 600 kg de résine de cannabis ;

- le 10 juillet, après plusieurs heures de traque en mer d'Alboran, mobilisant la totalité des moyens aériens français et espagnols, le patrouilleur « Jean-François DENIAU » localise un autre go-fast semi-rigide chargé de 5 tonnes de résine de cannabis. Les semi-rigides rapides embarquées à bord des patrouilleurs français et espagnol le prennent en chasse. Alors qu'une partie de la cargaison est jetée en mer par les trafiquants, le go-fast est finalement intercepté. Au total, 1.100 kg de drogue sont récupérés et les quatre membres d'équipage du go-fast arrêtés ;

- le 14 juillet, l'hélicoptère français repère et identifie un troisième go-fast semi-rigide chargé de ballots de résine de cannabis. L'information est communiquée à l'hélicoptère de la douane espagnole et au patrouilleur espagnol qui le prend en chasse et assistent au débarquement de la drogue sur une plage proche de Gibraltar. Une opération terrestre est alors déclenchée qui permet d'arrêter le chauffeur de la camionnette ayant récupéré 600 kg de résine de cannabis.

Le directeur général de la douane française, Rodolphe Gintz, et la directrice générale de la douane espagnole, María Pilar Jurado Borrego, félicitent les agents des deux services pour leur professionnalisme et leur engagement. Tous deux indiquent : « la douane française et la douane espagnole continueront de coopérer étroitement pour lutter toujours plus efficacement contre les trafiquants de drogue par voie maritime. Les moyens déployés dans le cadre de l'opération PASCAL par l'Espagne et par la France permettent d'atteindre un haut niveau d'efficacité en mutualisant les capacités des douanes de nos deux pays, dans les domaines maritime et aérien ».

#### **POUR ALLER PLUS LOIN**

- vidéo : <https://youtu.be/GZtpAdvuqs>
- photos : <https://flic.kr/s/aHskZsDvHC>

#### **Contact presse :**

Service de presse de la douane : 01 57 53 47 18 [presse@douane.finances.gouv.fr](mailto:presse@douane.finances.gouv.fr)